

COMMUNIQUÉ

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Le GAA dévoile ses statistiques sur l'assurance automobile Baisse significative du vol automobile au Québec

Montréal, le 31 juillet 2012 – Le Groupement des assureurs automobiles (GAA) dévoile aujourd'hui, par le biais de son nouveau site Web, les résultats 2011 de son Plan statistique automobile. Constat : le vol automobile est toujours en baisse au Québec et notre prime d'assurance automobile est toujours la moins chère au pays.

Montréal demeure la région où il y a le plus de vols de véhicules

Le taux de vol (vol du véhicule en entier) s'élève à 0,20% pour toutes les régions du Québec. «Il s'agit d'une baisse de 64 % depuis 2002. C'est à Montréal (région du centre et de l'est) que la fréquence de vol est la plus élevée (0,48%), suivie de Laval, Lanaudière et l'ouest de Montréal.», a déclaré Jack Chadirdjian, directeur des affaires publiques au Groupement des assureurs automobiles.

À noter que le coût moyen d'un vol est plus élevé dans les régions éloignées (Nord-du-Québec, Abitibi-Témiscamingue et Côte-Nord). Il s'élève à environ 20 000 \$ alors que pour l'ensemble de la province, il est à 13 649 \$.

Comparaison selon l'âge et le sexe

Lors de l'étude des données, nous remarquons que la fréquence de sinistre diminue avec l'âge, autant chez les hommes que chez les femmes, et ce, jusqu'à 65 ans où on observe alors une légère augmentation. Jusqu'à 30 ans, la fréquence des sinistres est encore une fois plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Ce n'est qu'à partir de l'âge de 30 ans que cette fréquence est quasi identique entre les hommes et les femmes.

De 2005 à 2011, la prime moyenne (assurance collision, feu, vol, vandalisme et bris de vitre) a diminué de 10 %, passant de 578 \$ à 536 \$. En 2010, le Québec demeure toujours la province où l'assurance automobile est la moins chère avec une prime moyenne (qui tient compte des dommages matériels et blessures corporelles) de 720 \$ par année, devancée par le Nouveau-Brunswick à 817 \$ et l'Ontario à 1482 \$.

Les nouveautés du site Web

Par son nouveau site Web, www.gaa.qc.ca, le GAA souhaite mieux faire comprendre son rôle, ses mandats et ses activités. Il contient maintenant des tableaux et des données statistiques à jour, un service en ligne d'accès à l'assurance pour aider les consommateurs qui éprouvent des difficultés à s'assurer, un tableau présentant différents scénarios d'accidents pouvant être rapportés au Fichier central des sinistres automobiles (FCSA) et la marche à suivre en 4 étapes faciles afin d'obtenir une copie de son dossier de sinistres.

À propos du GAA

Le Groupement des assureurs automobiles regroupe tous les assureurs automobiles du Québec et accomplit différents mandats visant à garantir l'accès à l'assurance automobile et à simplifier le règlement d'un sinistre automobile. Pour plus d'information, consultez les sites www.gaa.qc.ca ou www.infoassurance.ca.

– 30 –

Renseignements :

Julie Bellemare
Conseillère en affaires publiques
Groupement des assureurs automobiles
Tél. : 514-288-1563 poste 232
Cell. : 514-953-0828
Courriel : jbellemare@bac-quebec.qc.ca